

Paris, le 22 avril 2025



© UNICEF/UN0547129/Elwyn-Jones

# Lettre ouverte au Premier ministre pour abaisser l'âge de vote à 16 ans aux élections municipales de 2026

À un an des prochaines élections municipales, et alors que les jeunes restent largement écartés des voies traditionnelles de participation démocratique malgré leur intérêt et leur volonté d'engagement, l'UNICEF France, dans une lettre ouverte soutenue par 19 organisations représentant les principaux mouvements de jeunesse et de renouveau démocratique, demande au Premier ministre d'abaisser à 16 ans l'âge de la majorité électorale pour le scrutin des élections municipales de 2026.

Dans un contexte où les jeunes générations s'engagent de plus en plus activement<sup>1</sup>, manifestant un réel intérêt pour les affaires publiques et une capacité à y prendre part, elles restent pourtant insuffisamment associées à la vie politique. La mise en place de cette mesure permettrait d'intégrer 1,6 million de jeunes au corps électoral, renforçant et réaffirmant véritablement leur place dans la vie publique.

<sup>1</sup> Rapport du CESE, *Engagement et participation démocratique des jeunes*, 2022

**Les jeunes sont des usagers de la ville à part entière et les décisions prises dans les collectivités locales influencent directement leur vie quotidienne, tout comme leur avenir.** En leur accordant le droit de vote dès 16 ans aux élections municipales, il s'agit non seulement de reconnaître leur capacité à s'exprimer sur des enjeux qui les concernent et à les associer aux décisions qui s'y rapportent, **mais aussi de leur témoigner une véritable confiance.**

**Cette mesure constitue une réponse concrète pour lutter contre l'abstention, renforcer l'engagement citoyen des jeunes générations et revitaliser notre démocratie.** Le cadre familial et scolaire dont beaucoup bénéficient encore à cet âge permet d'éviter la mal-inscription, principale cause de l'abstention chez les jeunes. Les études montrent que les premiers votes sont cruciaux : **plus les citoyens prennent l'habitude de voter tôt, plus ils votent durablement et régulièrement tout au long de leur vie.** Dans les pays où cette mesure est déjà appliquée comme l'Autriche ou le Brésil, les effets bénéfiques sur le niveau d'intérêt politique des jeunes ne sont plus à démontrer.

**Aujourd'hui, les jeunes de 16 et 17 ans disposent de nombreux droits.** Ils sont autorisés à travailler, assujettis à l'impôt le cas échéant, libres de demander leur émancipation, de créer ou adhérer à une association, de reconnaître un enfant et d'exercer la pleine autorité parentale, de conduire ou encore d'adhérer à un parti politique. **Ils devraient également pouvoir choisir leurs représentants au niveau local.**

#### **Une mobilisation collective : 19 organisations s'engagent**

**Face à ce constat, l'UNICEF France adresse aujourd'hui une lettre ouverte à François Bayrou, soutenue et signée par 19 organisations, parmi lesquelles des acteurs de la défense des droits de l'enfant, des spécialistes de la démocratie, ainsi que les principaux mouvements de jeunesse.** Tous se mobilisent pour une meilleure prise en compte des besoins et des préoccupations des jeunes générations, en faisant le pari d'une citoyenneté plus active, plus éclairée et plus engagée, en les associant plus tôt à la vie démocratique.

*« Dans un contexte national de désaffection à l'égard des institutions démocratiques, les jeunes revendiquent leur citoyenneté par des actions variées : ils manifestent, signent des pétitions, se mobilisent en ligne, s'engagent bénévolement », déclare Adeline Hazan, présidente de l'UNICEF France. « Il est temps de les reconnaître comme partie intégrante de notre société et de les associer pleinement au fonctionnement de notre démocratie. »*

---

Prendre connaissance de la lettre ouverte [ICI](#).

---

#### **Premiers signataires :**

- Adeline Hazan, présidente, UNICEF France
- Antoine Bézard, fondateur, LBP Participation citoyenne
- Armelle Le Bigot-Macaux, présidente, Conseil français des associations pour les droits de l'enfant (COFRADE)
- Aurelie Gros, présidente, Ideal Citoyens
- Bertrand Pancher, président, Décider ensemble
- Christiane Ahouefa Fagbemi, présidente, Cité des chances
- Dorian Dreuil, co-président, A voté
- Gilles Delecourt, directeur général, Action Education
- Hania Hamidi, présidente, Union nationale des étudiants de France (UNEF)
- Julien Blot, président, Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux (GEPSO)
- Julien Roirant, fondateur, AgoraLab
- Laure Niclot, présidente, Les Jeunes Européens France
- Louis-Marie Blanchard, co-président, Les Citoyen-ne-s pour le Renouvellement de la Démocratie (CRD)
- Maëlle Nizan, présidente, Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE)
- Mathieu Adenot, président, Animafac
- Paula Forteza, co-présidente, Démocratie Ouverte
- Sophia Richard, trésorière, Je Science donc Je Suis
- Steny Sylvain Solitude, président, Beacon & eggs
- Stéphane Alexandre, co-président, Réseau national des juniors associations (RNJA)

---

## Contacts UNICEF France :

**Manon Crouzet** – 06.87.98.75.05 – [mcrouzet@unicef.fr](mailto:mcrouzet@unicef.fr)  
**Estelle Flabat** – 06.50.34.64.77 – [eflabat@unicef.fr](mailto:eflabat@unicef.fr)

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)  
[Cliquez ici pour exercer votre droit de retrait](#)  
[Cliquez ici pour exercer votre droit de rectification](#)  
[Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité](#)

---



[www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)